

# Module pour la Paye CCQ

## Comment configurer des catégories d'employés CCQ ?

**Avant de pouvoir effectuer des payes CCQ, il faut avoir des ressources humaines ayant au minimum une catégorie d'employé lié à la CCQ.** Pour créer de nouvelles catégories d'employés, rendez-vous dans le menu Paramètres, Configurations et puis dans l'onglet Payes/CCQ. Vous verrez la liste des catégories d'employés de votre système :

CATÉGORIES D'EMPLOYÉS	SALAIRE	AVANTAGES SOCIAUX	COMMISSIONS	CETTE CATÉGORIE EST LIÉ À LA CCQ	
Employé	1062 - Avantage Entreprise CT	1062 - Avantage Entreprise CT	1062 - Avantage Entreprise CT	Non	
CCQ test	5004 - Salaires CCQ	5900 - Dépenses diverses	5900 - Dépenses diverses	Oui	
Soudeur (Test Benoit)	2020 - Salaires à payer	5022 - Assurances	5022 - Assurances	Oui	

■ = Cette catégorie est lié à la CCQ

À partir de la liste, vous pouvez en ajouter, supprimer, ou bien éditer. Les lignes en vertes sont les catégories qui sont liés à la CCQ, comme indiqué dans la dernière colonne de chaque ligne. Cliquez sur le + afin d'en ajouter une nouvelle, ou bien sur une entrée de la liste pour en modifier une existante. Un écran comme celui-ci sera affichée :

### CCQ test — X

**INFOS**   CCQ   CONFIGURATIONS

---

#### Catégories d'employés !

<b>Salaire</b>	<b>Avantages sociaux</b>	<b>Commissions</b>
<input type="text" value="5004 - Salaires CCQ"/>	<input type="text" value="5900 - Dépenses diverses"/>	<input type="text" value="5900 - Dépenses diverses"/>

Cette catégorie a un taux CNESST différent du standard

! = Champs obligatoires  
? = Aide contextuelle disponible sous forme d'infobulle

**Catégorie d'employé :** Indiquer le nom de la catégorie. Celui-ci sera utilisé afin de l'associer à une ressource humaine, et sera visible au moment de la paie.

**Salaire :** Indiquer le compte comptable utilisé pour la dépense de salaire de cette catégorie.

**Avantages sociaux:** Indiquer le compte comptable utilisé pour les avantages sociaux de cette catégorie.

**Commissions:** Indiquer le compte comptable utilisé pour les commissions de cette

# Module pour la Paye CCQ

catégorie.

**Cette catégorie à un taux CNESST différent du standard :** Si la catégorie n'utilise pas le même taux CNESST que la configuration se trouvant dans les paramètres de paies, veuillez cocher cet option et un champs pour inscrire le taux sera affiché.

Ensuite, rendez-vous dans l'onglet CCQ et puis cocher la case "Lié cette catégorie à la CCQ". Un écran comme celle-ci vous sera affiché :

CCQ test — ✕

INFOS **CCQ** CONFIGURATIONS

---

Cette catégorie est lié à la CCQ

Veillez sélectionner le secteur, métier, compétence, annexe et syndicat pour ce type de métier. Toutes ces informations sont nécessaires afin que la paye CCQ soit bien générée pour les employés ayant cette catégorie dans leurs fiches

---

Veillez choisir le secteur

A - GENIE CIVIL ET VOIRIE ▼

Métier ⓘ 160 Charpentier-menuisier (3 périodes d'apprentissag ▼ Compétences ⓘ Compagnon ▼

Annexes ⓘ D4 - REGLE GENERALE - TRAVAIL ▼ Syndicat ⓘ 0000 - CSD ▼ Région ⓘ 01 - Îles-de-la-Madeleine ▼

Participe au régime volontaire d'avantages sociaux

\* Les taux présentés dans le tableau suivant sont en temps réel, et seront **mis à jour automatiquement par Actif** aux moindres changements de la CCQ

SALAIRE	EMPLOYÉ	EMPLOYEUR
- Taux horaire régulier	41,70 \$	---
- Taux double	83,40 \$	---
- Équipement de sécurité	0,750 \$	---
<b>AVANTAGES SOCIAUX</b>		
- Avantages imposables	2,473 \$	---
- Retraite	4,241 \$	4,320 \$
- Assurances	0,230 \$	2,670 \$
- Taxes applicables (Assurances)	9.000 %	---
<b>FONDS</b>		
- Qualification	---	0,000 \$

Il vous suffira de choisir le secteur, métier, compétences, annexes, syndicat et région de la classe CCQ afin qu'Actif affiche le résultat des taux de la CCQ lié aux

# Module pour la Paye CCQ

configurations que vous avez insérées. **Si aucun résultat n'est trouvé, c'est que la combinaison que vous avez entrée n'existe pas auprès de la CCQ.** Lorsque vous avez complété les paramètres, vous pouvez enregistrer la catégorie et elle sera prête à être assignée à une ressource humaine. Pour ce faire, vous pouvez consulter la FAQ suivante : [Quel sont les éléments à vérifier avant de produire la paie de mes employés?](#)

Référence ID de l'article : #1322

Auteur : Simon Provencher

Dernière mise à jour : 2021-11-18 22:04